

# Les Revues et la Presse

## ■■■■■ *LA GRANDE PITIE DE LA MUSIQUE.*

Au cours d'une enquête qu'il mène dans la *Revue de France*, sur « la Crise des professions libérales », M. Jean Laporte a recueilli auprès de M. Pierné des renseignements qui corroborent ceux qu'avait déjà publiés René Dumesnil dans son *Monde des Musiciens*. D'abord les Associations symphoniques :

Ces associations, vous le savez, sont des coopératives. Les membres se partagent les bénéfices, mais ces bénéfices sont fort maigres, les recettes d'un concert, même qui a fait salle comble, ne peuvent jamais atteindre des chiffres bien élevés, par la raison que le prix des places est toujours de moitié inférieur environ à celui des théâtres. Aussi, quand un premier violon des Concerts Colonne arrive à toucher, pour sa part, en une saison, 2.000 ou 3.000 francs, il a atteint un maximum. Cela pour quarante-huit concerts, sans compter les répétitions!...

Il est bien évident que tous, dès lors, sont obligés de travailler en dehors des concerts. Les uns — ce sont généralement les plus forts et les plus habiles — ont pu, à la suite d'un examen difficile, être admis dans les orchestres de théâtres lyriques tels que l'Opéra ou l'Opéra-Comique. Ils sont relativement bien payés : 30 ou 40 francs la séance, sans compter les suppléments accordés pour certaines répétitions. Malheureusement il arrive que, les représentations des matinées théâtrales coïncidant d'ordinaire avec celles des concerts (qui tous ont lieu dans l'après-midi du dimanche), ces musiciens sont mis en demeure d'opter. Et, dans ce cas-là, ce sont naturellement nos associations, si peu rémunératrices, qui sont sacrifiées.

Les récitals sont encore moins rémunératrices. Quant aux compositeurs, la situation est intenable.

Une symphonie — abstraction faite de la valeur de l'effort fourni — revient extrêmement cher à son auteur. Il faut, pour qu'elle puisse être jouée même par un seul orchestre, que chaque partie instrumentale soit copiée; et les frais de copie (qui ont quintuplé depuis la guerre) atteignent facilement 800 à 900 francs pour une œuvre de dimensions ordinaires. En outre, si l'on veut que la symphonie puisse être jouée plusieurs fois et par des orchestres différents, dans le présent et dans l'avenir, il faut qu'elle soit gravée; et de la faire graver, cela ne représente guère moins d'une vingtaine de mille francs.

A bien calculer, vous pouvez estimer qu'une symphonie qui a coûté à son auteur 20.000 francs, et deux ou trois ans de travail, lui rapportera environ 40 francs!...

Les musiciens « de théâtre » sont-ils beaucoup mieux partagés?

La vérité est que parmi les musiciens de théâtre, les seuls qui gagnent de l'argent sont ceux qui se sont tournés carrément vers l'opérette, ou plutôt vers un certain genre d'opérette...

M. Pierné conclut en constatant que le public n'est pas musicien.

La meilleure preuve que le public n'est pas vraiment musicien, c'est qu'il n'est pas curieux de musique. Il ne veut rien connaître au delà de Beethoven, de Wagner et de Berlioz. Il remplit les salles de concerts, mais à la condition qu'on lui fasse entendre des œuvres réputées classiques, ou bien encore de l'acrobatie musicale exécutée par des artistes à la gloire consacrée. Les inspirations vraiment neuves des jeunes compositeurs, les tentatives un peu originales, il s'en désintéresse, il s'en déifie! Voilà pourquoi nos grandes sociétés de concerts sont contraintes de mettre si peu d'inédit dans leurs programmes. A chaque fois qu'elles ont voulu en mettre à forte dose, leurs orchestres ont joué devant des salles à moitié vides!

Non, je le répète, nous n'avons pas en France, — comme en Allemagne ou en Autriche, par exemple — de vrai *public musical*. Est-ce parce qu'avec nos programmes scolaires surchargés, nos établissements primaires et secondaires ne peuvent pas donner aux enfants d'éducation musicale sérieuse? Peut-être. En tout cas, pour ce qui est de la situation des musiciens, tout le mal vient de là.

Maintenant je vais ajouter que, jusqu'à ce jour, cette situation, qui est pourtant assez connue, ne semble pas entraver les vocations. Les classes de composition, au Conservatoire, sont plus garnies que jamais. Les jeunes musicins abondent, pleins de talent souvent, pleins surtout de confiance en eux-mêmes (la confiance en soi n'est-elle pas, du reste, la marque des nouvelles générations?), et prodigieusement pressés d'« arriver »! Souhaitons, malgré la dureté des temps, qu'ils « arrivent »...